

Monique MARTINET

**Neuro Psychiatre Pédiatre, Vice-présidente
et Conseiller Scientifique de l'Association AIR**



- ❖ Co-créatrice de Commissions européennes autour du handicap et co-auteur
- ❖ Directrice du Comité éditorial du logiciel AIRMES à vocation internationale
- ❖ Expert au Pénal et au Civil et au Tribunal du Contentieux de l'Incapacité
- ❖ Conseiller Scientifique à l'Association Le Havre développant des projets innovants dans le domaine de l'habitat et du travail pour les personnes handicapées
- ❖ Présidente Nationale de la Commission Santé de l'Union Européenne Féminine - Section française
- ❖ Chevalier de la Légion d'Honneur (2009)
- ❖ Actions humanitaires en Centre Afrique (consultation d'enfants en lien avec l'UNICEF), en Russie (création d'un centre et formation médicale), aux Philippines (consultation d'enfants handicapés avec la Fondation Virlanie) et au Vietnam.

A.I.R

- L'association a été créée en 1985 - Loi 1901. A cette époque peu de professionnels sont sensibilisés à la situation des personnes sévèrement handicapées. Le Docteur Martinet met en place une consultation en Service pédiatrique hospitalier à Besançon et réalise des interventions en Pouponnière et Instituts Médico-Educatifs.

- AIR se développe selon divers axes : consultation / concertation, formation, vie associative, création d'une banque de données à disposition des familles, des chercheurs et des professionnels, travaux de recherche : INSERM, Education Nationale, Projet Euforpoly Leonardo da Vinci...

- AIR est maintenant un Centre Ressource comportant une quarantaine de formateurs francophones. L'association est reconnue comme organisatrice de réseaux français et européen. Elle a publié aux Etats Généraux du Handicap à Paris, au Conseil de l'Europe, est en contrat projet avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie sur les aspects évaluatifs des personnes handicapées dans l'objectif de rendre plus scientifique et équitable les bases d'attribution des prestations de Compensation par les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (lien avec la Loi du 11 Février 2005 et du Plan d'Action du Conseil de l'Europe pour les années 2006 - 2015).

- AIR est promotrice pour le développement de l'accompagnement à domicile des personnes sévèrement handicapées (grandes Lois du 2 Janvier 2002 et 11 Février 2005 rénovant l'accompagnement des personnes handicapées). Elle travaille à l'évaluation du regard des français porté sur les personnes en situation de handicap (Conseil National Handicap 8ème Axe Grande Dépendance Vie et Dignité).

- AIR développe une politique de formation, notamment dans le domaine de la Médecine du Handicap, science qu'elle contribue à mettre en place. Politique de diffusion large des connaissances et réalisation d'un document scientifique de base sur le handicap : le logiciel AIRMES.

Pour en savoir plus : <http://www.airhandicap.org>